



BULLETIN COVID-19

Mardi 28 avril 2020

BILAN DES CAS À WENDAKE

La Direction de la Santé publique nous confirme qu'en date d'aujourd'hui, il n'y a **aucun cas** positif de la COVID-19 pour Wendake.

<u>ENTREPRISES</u>	<u>ÉCOLE</u>
<p><u>Réouverture graduel de certaines entreprises :</u></p> <p>4 mai</p> <ul style="list-style-type: none">• Les magasins avec entrée extérieure dans l'ensemble du Québec, sauf pour la grande région de Montréal. <p>11 mai</p> <ul style="list-style-type: none">• Les magasins avec entrée extérieure de la grande région de Montréal;• L'ensemble des chantiers de construction;• Les entreprises manufacturières avec restrictions (maximum de 50 % des travailleurs). <p>25 mai</p> <ul style="list-style-type: none">• Les entreprises manufacturières, cette fois sans restrictions	<p><u>Plan de retour en classe graduel</u></p> <p><i>Préscolaire et primaire</i></p> <p>11 mai : réouverture des écoles primaire. <u>Plan de retour en classe en analyse pour l'École Wahta'</u></p> <p><i>Secondaire</i></p> <p>Maintien de la fermeture des établissements et poursuite des apprentissages à distance grâce à un soutien pédagogique bonifié.</p> <p><i>Un retour prudent et volontaire</i></p> <p>Maximum de 15 élèves par classe et distance de 2 mètres entre chacun. Mesures d'hygiène et de sécurité très strictes dans l'établissement scolaire.</p> <p>Retour en classe des enfants ou poursuite de leurs apprentissages à la maison au choix des parents. Le retour des élèves dans les établissements scolaires n'est pas obligatoire.</p> <p><i>La santé et la sécurité du personnel avant tout</i></p> <p>Devoir pour les élèves et le personnel scolaire présentant une condition médicale particulière de rester à la maison jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>Interdiction à toute personne présentant des symptômes liés à la COVID-19 de se présenter à l'école (pour une période de 14 jours.)</p> <p>Lieux communs non essentiels fermés dans les écoles et accès aux établissements réservé au personnel et aux élèves seulement.</p>

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site web au wendake.ca.

Si vous désirez recevoir nos communications par courriel, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre sur le site web ou vous pouvez faire parvenir un courriel à communication@cnhw.qc.ca en nous indiquant votre prénom, nom, votre lieu de résidence et votre numéro de bande.